



LES TROIS
PORTES

MARS 2020



PB-PP|B-71150
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bureau Dépôt Namur 1
Agrément P601173

Périodique trimestriel / 1er trimestre / Janvier-Février- Mars 2020 / N°128

ÉDITORIAL

Maintenir la continuité des missions des différents services des Trois Portes, tout en assurant la protection des travailleurs et des usagers, tels sont les objectifs prioritaires au moment où ces lignes s'écrivent... au moment où la lutte contre le COVID-19 s'est intensifiée, au moment où chacun espère que les mesures prises et la solidarité citoyenne permettront de réduire l'impact de la pandémie.

Dans ce périodique, nous oserons parler de coronavirus et de... résilience.

Vous découvrirez aussi une toute belle nouvelle : le Service d'accompagnement post-hébergement dispose d'un nouvel agrément faisant de lui une Association de Promotion du Logement !

Et enfin, profitons de cet éditto pour vous annoncer que, depuis le 2 mars, trois personnes assurent la direction générale de l'ASBL : Coralie Buxant (qui était jusqu'alors directrice des Services d'accompagnement post-hébergement et de stabilisation), Thérèse-Marie Bouchat et Patricia Vansnick.

Bonne lecture.

ACTUALITÉ

01 | Accueillir, héberger et accompagner

...en période de confinement

02 | Le Service d'accompagnement

reconnu comme APL.

03 | Travaux et évolution pédagogique



01 | Accueillir, héberger et accompagner ... en période de confinement

Ce mercredi 18 mars 2020 devait juste être une insouciant et douce journée printanière. Or, dès midi, des règles inédites sont entrées en vigueur dans notre pays afin de ralentir la course effrénée du COVID-19 :

1/ Les citoyens sont tenus de rester à la maison pour éviter autant que possible les contacts avec l'extérieur de leur famille.

2/ Les entreprises, quelle que soit leur taille, sont tenues d'organiser le télétravail pour chaque poste, dans la mesure du possible, sans exception.



La douce journée printanière prend tout à coup une drôle d'allure. L'heure n'est plus à l'insouciance.

Pour chaque citoyen, cette gestion de la crise sanitaire soulève nombre de contraintes et nécessite capacité d'adaptation et de créativité, au nom de la solidarité. Aux Trois Portes aussi.

Et, ce virus se répandant sur un tissu d'inégalités sociales, il nous revient d'être plus attentifs encore aux conséquences de nos décisions et actions.

Rester à la maison... en famille.

Pour les personnes hébergées au sein de l'ASBL, cette injonction s'opérationnalise étrangement. La maison ? C'est l'institution. La famille ? Présente ou pas, elle cristallise souvent nombre de tensions.

Alors, pour préserver chacun, la collectivité au sein des maisons d'accueil et des maisons de vie communautaire s'organise autrement : les visites d'une personne extérieure sont interdites, le délogement aussi ; autorisation est donnée de manger en chambre ; les courses se font par les travailleurs uniquement (et bientôt par livraison) ; les horaires changent...

Être confronté à l'ennui, à un changement soudain de cadre normatif, à des restrictions arbitraires des libertés, ou au contact permanent de l'excitation de ses propres enfants... voilà autant de difficultés potentielles dont on parle déjà pas mal (souvent avec humour) dans les médias sociaux après quelques heures seulement de confinement. Le nombre de facteurs de stress augmente

alors que les moyens sollicités habituellement pour y faire face ne sont plus nécessairement disponibles. La santé mentale se met dans un équilibre délicat. Ce n'est facile pour personne et cela le sera moins encore dans la durée. Pensez maintenant à ces mêmes difficultés et à la tournure qu'elles prennent lorsque les personnes concernées sont déjà vulnérables ; déjà fragilisées. Sans sous-estimer les ressources de chacun, on perçoit tout l'intérêt du maintien de l'activité et de l'expertise spécifique des équipes socio-éducatives aux Trois portes.

Faire du télétravail ...

Nous avons beau être créatifs, jamais le travailleur socio-éducatif d'un lieu d'hébergement ou une puéricultrice de la crèche ne pourra assurer sa fonction depuis son salon. Chacun des services de l'ASBL Les Trois Portes répond à une mission majeure de service public et reste ouvert. Le service est réduit, certes, mais il se réinvente face aux nouvelles réalités. Si certains objectifs pédagogiques sont mis en suspens, on en découvre d'autres, par la force des choses. Aux Trois Portes, les réunions d'équipe sont annulées, les stages aussi ; les accompagnements en logement ou à l'extérieur sont suspendus ; les entretiens individuels en face à face évités. Pourtant, les besoins en matière d'accompagnement s'intensifient de jour en jour, l'équipe d'accompagnement post-hébergement organise un contact téléphonique proactif avec les ménages, réexplique les règles de confinement aux personnes qui ne comprennent que très peu le français, cherchent des jeux pour les familles où la tension monte, ... En maison d'accueil, il est fort probable que certains de ces entretiens soient menées, en marchant, à l'extérieur dans les cours et les jardins.

La crèche, maillon indispensable, reste ouverte et permet aux parents d'exercer leur métier ou de maintenir le soutien à la parentalité, en collaboration avec la maison d'accueil.

Dans ces maisons, les nouvelles entrées sont toujours possibles, pour assurer notre mission de mise à l'abri.

C'est probablement un peu trop facile à dire, surtout à ce stade où la maladie ne nous touche pas encore de près, mais l'envie est forte de parler de résilience. De cette capacité à transformer une contrainte en une opportunité. Tant au niveau individuel que collectif, ainsi qu'institutionnel et sociétal.

« On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin »

Goethe

Une fois la crise passée, reprendrons-nous la vie « comme avant » ? Et aux Trois Portes, quels changements allons-nous maintenir ou mettre en place dans notre travail socio-éducatif ?

02 | Le Service d'accompagnement reconnu comme APL

Problème numéro un : le logement !

La demande de logement est permanente : des personnes hébergées en maison d'accueil la quittent, une famille s'agrandit, une réponse positive est donnée à une demande de regroupement familial, un handicap nécessite un logement plus adéquat...

Mais trouver un logement est, de jour en jour davantage, un épineux problème et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les logements disponibles sont trop peu nombreux, particulièrement les logements sociaux (où l'on fait très souvent la file pendant des années). Ils sont aussi trop chers pour nombre de citoyens, même si ceux-ci ont un emploi ! Et enfin, bien des propriétaires sont sélectifs : ainsi, certains préfèrent-ils garder un logement vide jusqu'à ce qu'ils trouvent le locataire idéal. Autrement dit, ne dépendant pas d'un CPAS, n'étant pas d'origine étrangère, n'ayant pas trop d'enfants... Un exemple : une famille afghane de sept personnes vit dans un studio de 20 m². Elle a trouvé une maison quatre chambres, elle a un garant belge et la garantie locative... mais le propriétaire refuse de lui louer ce logement. Autre situation : une famille burundaise de neuf personnes doit quitter son logement à une date fixe. Elle a visité quinze maisons sans succès mais le propriétaire – qui veut récupérer ce logement pour des travaux – refuse d'allonger le délai et harcèle la travailleuse sociale.

Témoignage de Madeleine, assistante sociale, recueilli par Thérèse Jeunejean

Des propriétaires partenaires

Au fil du temps, l'équipe d'accompagnement a construit des liens de confiance privilégiés avec des propriétaires dits « partenaires » (14 propriétaires différents pour un total de 39 logements). L'équipe s'engage auprès d'eux à éviter (ou réduire) autant que possible les éventuelles périodes de vides locatifs et maintient un contact proche et régulier. Le propriétaire, quant à lui, est compréhensif et véritable facilitateur de l'accès et du maintien en logement

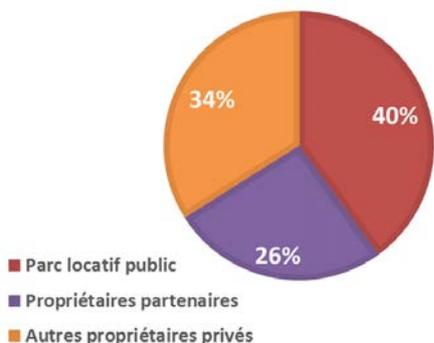
Reconnaissance du travail fait : obtention de l'agrément APL

Ce service vient d'être reconnu comme Association de Promotion du logement. A la clé : un subside pérenne, couvrant un salaire temps plein !

APL ? « Les Associations de Promotion du Logement s'adressent principalement aux ménages en état de précarité et agissent pour l'intégration sociale par le logement de diverses manières. Outre la mise à disposition d'un logement décent, elles procurent une assistance gratuite sur le plan administratif, juridique et technique aux locataires mais également aux propriétaires qui le souhaitent. Elles soutiennent des projets collectifs novateurs. Elles accompagnent les locataires pour une stabilisation dans le logement. Elles assurent la défense des intérêts des plus « mal logés », et accroissent l'offre de logements de transit et d'insertion » (voir le site de la Fédération des APL : www.rapel.be).

Cet agrément valide et valorise tout le travail déjà réalisé par cette équipe et invite à réfléchir à une évolution et une définition des outils et du projet pédagogique.

TYPES DE LOGEMENTS MOBILISÉS AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POST-HÉBERGEMENT



2019

173 ménages accompagnés

400 personnes différentes

dont près de 200 enfants

48 permanences tenues

1419 colis alimentaires distribués

317 visites à domicile réalisées

32 activités collectives pour 221 participants

03 | TRAVAUX

BOULEVARD D'HERBATTE

A l'heure où nous vous écrivons, les travaux en cours au 27 boulevard d'Herbatte sont à l'arrêt.

En voici quelques photos, leur avancement est malgré tout déjà conséquent :

- Immeuble 27 entièrement vidé et les espaces modifiés pour réaliser quatre studios/appartements aux niveaux 1 et 2 ;
- Salle commune reconstruite au rez de chaussée ;
- Toiture de la salle de réunion restaurée ;
- Tranchées pour les impétrants du nouveau bâtiment creusées.

L'équipe technique a poursuivi le travail de maintenance des bâtiments et, en ces moments particuliers, se consacre aux urgences, aux espaces verts et aux inévitables transports de matériel.



PROPRIÉTAIRES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

L'accès à un logement adéquat reste la difficulté la plus importante à surmonter pour les résidents des maisons d'accueil. L'expérience de l'accompagnement au logement démontre combien une stabilisation dans le logement est possible et porteuse de développement personnel.

Si vous désirez rejoindre les propriétaires qui s'engagent à nos côtés, demandez Madeleine TOUSSAINT au 081 22 02 01



Editrice responsable: Patricia VANSNICK

RÉUSSISSONS ENSEMBLE LES DÉFIS DES TROIS PORTES !

BE10 6362 2656 0304

Déduction fiscale à partir de 40€ de don par an.

CONTACT

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

154 rue de Bomel - 5000 Namur

081 24 50 70

info@troisportes.be

www.troisportes.be